

Notice Descriptive Sommaire

Les Ateliers d'Iris



A / Appartements – Parties Privatives



Gros œuvre :

1. Fondations des bâtiments suivant études de sols, études béton armé et avis du bureau de contrôle.
2. Murs de façades et pignons du rez-de-chaussée au R+1 en maçonnerie de blocs agglomérés de 20 cm, suivant études béton et thermiques.
3. Appuis de baies constitués par des éléments en béton préfabriqué ou béton coulé en place ou bavettes aluminium, suivant plans de l'architecte.
4. Murs de refends porteurs en béton armé.
5. Voiles séparatifs entre logements ou entre logements et parties communes, en béton armé ou en maçonnerie ou en paroi SAD suivant localisation.
6. Les façades des niveaux rez-de-chaussée au R+1 reçoivent un enduit blanc taloché fin. Un bardage effet bois ou de type bois mélèze ou pin sera inséré sur les T4 en R+1. Pour les T3 avec atelier, les portes de garages seront réalisées en bois ou effet bois selon choix architecte.
7. Les ateliers seront bruts au sol et recevront une peinture sur les murs. La verrière aura un ouvrant.
8. L'isolation thermique se fait par l'intérieur, elle est assurée par un complexe plaque de plâtre + polystyrène ou polyuréthane répondant aux exigences de l'étude thermique RT2012



Toiture – isolation :

Toiture tuile sans avant toit.
Isolation suivant prescriptions de l'étude thermique.

Plâtrerie – isolation :

1. Cloisons de distribution du type cloisons sèches à âme alvéolaire et parements plâtre de 50 mm d'épaisseur minimum pour l'ensemble des pièces.

2. Les cloisons de gaines techniques sont en placostil ou techniquement équivalent.



Menuiseries et garde-corps extérieurs – fermetures :

1. Les fenêtres et baies vitrées sont réalisées en PVC blanc ouvrant à la française, selon plans architecte, avec double vitrage isolant phonique et thermique.
2. Les occultations des fenêtres et baies sont réalisées par des volets roulants PVC blanc, non compris les fenêtres de salle de bain et toilette qui reçoivent un verre granité ou dépoli. Occultations des baies des pièces par volets roulants monobloc en PVC électriques avec bouton physique et coffres de volets roulants intérieurs.



Menuiseries intérieures :

1. Les portes d'entrée des maisons (portes palières) sont à âme pleine, coupe-feu, finition peinture, avec joints isophoniques, équipées de serrures de sûreté 3 points A2P*. Poignée de chez HOPE ou équivalent.
2. Les portes intérieures de distribution sont laquées blanches, à âme alvéolaire, elles sont équipées de poignées type « Muze » de chez Vachette ou équivalent.
3. Façades de placard en panneau finition mélaminé blanc structuré, coulissantes ou pivotantes selon les dimensions, localisation suivant plans. Placards aménagés.



Revêtements de sols :

1. Intérieur :

Un carrelage en grés émaillé 40 x 40 cm au minimum au choix est prévu dans les pièces humides. Les plinthes seront assorties. Réalisation en pose droite, scellé sur chape mortier et isolant phonique ou collé sur sous couche phonique.

Les sols des chambres, séjour et dégagement sont revêtus d'un parquet stratifié avec plinthes assorties.



Revêtements muraux et plafonds :

1. Peinture :

Les murs des pièces sèches et des pièces humides reçoivent une peinture lisse de couleur blanc. Les plafonds reçoivent une peinture lisse ou gouttelette grains fins sur les plafonds.

Les menuiseries sont prévues en peinture glycérophtalique : aspect satin. Les canalisations, tuyauteries et divers : peinture glycérophtalique.

2. Faïence :

Faïence 20x50 ou 20x60 ou 25x35 ou autres formats dans les salles de bains et salles d'eau sur toute la hauteur autour de la baignoire et bacs à douche.



Sanitaires – Robinetterie - Equipement :

1. Salles de bains et salles d'eau :

Pour les appartements T2 et T3 : une vasque simple en grés émaillé ou résine blanc avec robinet mitigeur chromé, l'ensemble posé sur un plan stratifié et meuble bas, compris miroir et applique lumineuse ; localisation suivant plans de l'architecte.

Pour les appartements T4 : une vasque double en grés émaillé ou résine blanc avec robinet mitigeur chromé, l'ensemble posé sur un plan stratifié et meuble bas, compris miroir et applique bandeau lumineux ; localisation suivant plans de l'architecte.

Les salles de bains disposent soit de baignoires en acier émaillé blanc 60 x 70 ou 170 x 70 ou autres dimensions équipées d'un mitigeur avec douchette sur flexible ou autres dimensions, soit de bac à douche, 90 x 120 cm, équipées de robinets mitigeurs chromés avec douchette sur flexibles ; localisation suivant plans de l'architecte. La vidange des baignoires est à commande mécanique.



1. WC :

Ensemble wc bloc cuvette à réservoir à demi charge (3/6 litres) avec silencieux, en porcelaine blanche et abattant double de couleur blanc.

2. Caractéristiques techniques :

Pour tous les logements, une alimentation avec robinet d'arrêt laissée en attente est prévue pour le lave linge et/ou

le lave-vaisselle, localisation suivant plans de l'architecte.

Un emplacement pour four et frigo est également prévu, localisation suivant plan de l'architecte.

Un robinet de puisage sera prévu pour chaque jardin.

Chauffage – Ventilation Mécanique Contrôlée :

1. Chauffage (à valider par l'étude thermique RT2012) :

Le chauffage est diffusé par radiateurs acier.

2. VMC (Ventilation Mécanique Contrôlée) :

Pour assurer l'aération de chaque appartement des bouches d'extractions sont situées dans les pièces humides, les entrées d'air sont placées dans les menuiseries extérieures avec grilles anti-moustiques.

Les Ventilations Mécaniques Contrôlées seront individuelles.

3. Caractéristiques techniques :

Chaudières individuelles gaz à ventouse horizontale ou verticale pour le chauffage et la production d'eau chaude sanitaire. Régulation de la température par les robinets thermostatiques des radiateurs et par un programmateur dans le séjour.

VMC conforme aux normes et à l'étude thermique RT2012.



Equipements électriques :

1. L'installation électrique est conforme à la norme en vigueur NFC 15100 et les éventuelles modifications apportées au texte de cette norme.
2. L'appareillage électrique est de couleur blanc, de type « Espace » de chez Arnould ou équipement équivalent, pour chaque pièce aux emplacements les plus pertinents.
3. Les balcons, terrasses, et jardins sont équipés d'une prise électrique (pour extérieur) et d'un point lumineux en extérieur au niveau de la baie principale du séjour.

Equipements de télécommunication :

1. Télévision : une prise TV dans la chambre principale et le séjour permettant de recevoir la Télévision Numérique Terrestre. (Décodeur non fourni)
2. Téléphone : le séjour, les chambres et la cuisine sont équipés d'un joncteur téléphonique RJ45, suivant prescriptions de la NFC 15100

	Point lumineux	Prise 16A +T	Prise 16A +T ligne seule	Prise 32 A +T	Prise Téléphone	Prise Télévision
CHAMBRE	1 Point lumineux	3			1 dans la chambre principale	1 dans la chambre principale
CUISINE	1 Point lumineux	6 dont 4 sur le plan de travail	1 pour le lave-vaisselle	1 pour la plaque électrique		
SALLE DE BAINS	1 Point lumineux	1				
SEJOUR	1 Point lumineux	5 minimum			1	1
COULOIR OU HALL D'ENTREE	1 Point lumineux	1 si supérieur à 4m ²				
EXTERIEUR	1 Point lumineux					



	Prise 16A +T	Prise 32 A+ T	câble	Sous gaine	Protection	Protection différentielle
Four	1 si four indépendant		RO2V 1000 3x2.5mm ²	1 fil rouge 2.5mm ² 1 fil bleu 2.5mm ² 1fil V/J 2.5mm ²	Disjoncteur 2P 20A	Sous différentiel 30mA type A
Plaque électrique		1	RO2V 1000 3x2.5mm ²	1 fil rouge 2.5mm ² 1 fil bleu 2.5mm ² 1fil V/J 2.5mm ²	Disjoncteur 2P 20A	Sous différentiel 30mA type A
Lave- vaisselle	1		RO2V 1000 3x2.5mm ²	1 fil rouge 2.5mm ² 1 fil bleu 2.5mm ² 1fil V/J 2.5mm ²	Disjoncteur 2P 20A	Sous différentiel 30mA type A
Lave-linge	1		RO2V 1000 3x2.5mm ²	1 fil rouge 2.5mm ² 1 fil bleu 2.5mm ² 1fil V/J 2.5mm ²	Disjoncteur 2P 20A	Sous différentiel 30mA type A
Sèche-linge	1		RO2V 1000 3x2.5mm ²	1 fil rouge 2.5mm ² 1 fil bleu 2.5mm ² 1fil V/J 2.5mm ²	Disjoncteur 2P 20A	Sous différentiel 30mA type A

Extérieur :

Les séparatifs entre jardins privatifs seront traités par une clôture grillagée simple torsion à 1.10m minimum.

Parkings :

Tous les parkings sont extérieurs et sécurisés par un portail à l'entrée de la résidence
 Pour les parkings, une délimitation et numérotation par peinture de marquage sur enrobé est prévue pour chaque emplacement de stationnement.



B / Parties Communes



Accessibilité à la résidence :

Accès résidence sécurisée avec portail à l'entrée avec badge d'accès.

Locaux communs :

1. Locaux vélos :
Finition brute à l'entrée de la résidence.
2. Locaux ordures ménagères :
Finition brute à l'entrée de la résidence.



Espaces verts:

Espaces communs engazonnés et plantés d'arbres et arbustes suivant plan du paysagiste. L'ensemble de la résidence sera clôturé (panneaux rigides).



Voirie – réseaux divers:

Voirie en enrobé ou béton balayé.
Réseaux d'évacuation des eaux pluviales et eaux usées.
Eclairage extérieur par candélabres ou bornes commandés par cellules photoélectriques ou horloge.

Le maître d'ouvrage se réserve le droit de modifier certains détails dans la mesure où en cours de travaux se révèle une obligation technique ou une possibilité d'amélioration. Le maître d'ouvrage se réserve également la possibilité de varier certaines prestations dans le cadre de l'obtention et du respect de la réglementation thermique RT 2012